
CONCERTATION POUR LE PACTE ET LA LOI D'ORIENTATION ET D'AVENIR AGRICOLE

Fiche préparatoire à la concertation en groupe de travail

Orientation et formation

L'offre de formation de l'enseignement agricole (renovation régulière des diplômés de l'enseignement agricole, intégration du monde professionnel dans le cadre de la construction des référentiels, déploiement des diplômés de l'enseignement agricole par toutes les modalités d'accès afin de répondre à la variété des besoins des apprenants et du monde professionnel) et la dynamique pédagogique spécifique à l'œuvre dans l'enseignement agricole.

Définition

Les diplômés de l'enseignement agricole relèvent de la certification professionnelle. La certification est l'acte selon lequel un certificateur parvient à attester qu'à l'issue d'un processus d'évaluation une personne maîtrise un ensemble de compétences nécessaires pour l'exercice d'un métier. Elle atteste qu'une personne sera en mesure d'exercer les activités professionnelles associées, avec un niveau de responsabilité et d'autonomie bien défini. Cette certification s'obtient par la formation initiale ou continue, ou par son expérience professionnelle, ou par une démarche individuelle.

Éléments de contexte, tendances passées et situation actuelle

L'enseignement agricole propose **plus de 80 certifications professionnelles dans le domaine de la production agricole et de la transformation**. Les diplômés du MASA sont proposés selon toutes les voies de formation afin de répondre aux profils des apprenants et de permettre la construction de parcours professionnels. La construction de ces parcours est facilitée par l'acquisition progressive des diplômés.

Des politiques publiques : une réponse aux besoins des secteurs professionnels structurant les formations

Les politiques publiques portées par le MASA orientent très explicitement les contenus de formation. La Loi Avenir et le plan « Enseigner à produire autrement » ont permis **l'intégration de la démarche agroécologique et la réflexion relative aux transitions** dans les diplômés. Ces politiques constituent le fil directeur des rénovations et deviennent efficaces grâce aux leviers pédagogiques déployés dans l'enseignement agricole. Les politiques publiques ainsi portées visent à former de futurs professionnels aguerris aux bouleversements qui transforment les pratiques de certains secteurs agricoles ou de services. La question de la formation des « NIMA » (non issus du milieu agricole) est désormais être pleinement prise en compte dans les politiques publiques de formation agricole. En effet, de par leur nombre croissant et leur origine, ces nouvelles installations sont des opportunités de reprise qu'il convient de considérer avec attention.

Les diplômés professionnels : des compétences à évaluer en correspondance avec les attentes des professionnels

Les diplômés professionnels relevant du MASA **sont révisés tous les cinq ans afin de répondre à l'exigence d'actualisation des compétences** mise en place par la Loi du 5 septembre 2018 et le Vademecum de France Compétences <https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2022/07/Vad%C3%A9m%C3%A9cum-RNCP-VF-1.pdf>

Ils sont conçus à partir des entretiens conduits avec les professionnels, de leurs besoins en compétences et de leur expertise. Les professionnels sont associés et consultés à chaque étape de la construction des diplômes :

- ils contribuent à la rédaction du **référentiel d'activités** qui liste l'ensemble des activités exercées par les titulaires de l'emploi visé par le diplôme par sa validation en groupe métier ;
- ils explicitent les situations professionnelles significatives de la compétence (qu'il faut impérativement maîtriser et donc évaluer) qui permettent d'établir les **référentiels de compétences et d'évaluation** ;
- ils portent en **commission professionnelle consultative (CPC) «Agriculture, agroalimentaire et aménagement des espaces (AAA)» un avis conforme** sur les projets de référentiels présentés en vue de leur inscription au RNCP.

Les blocs de compétences ne concernent pas que la dimension professionnelle. Depuis la réforme des spécialités du certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPa), les compétences dites transversales occupent une part centrale dans les diplômes. En effet, l'objectif n'est pas dans les diplômes délivrés par le MASA de valider une somme de connaissances, mais **de vérifier l'aptitude du futur lauréat à résoudre de multiples situations sociales et professionnelles.**

La réforme du tronc commun des 16 spécialités du baccalauréat professionnel a profondément revisité les blocs de compétences généraux. Deux nouveaux blocs de compétences répondent dorénavant davantage aux attentes des professionnels. Un bloc porte sur la **capacité du jeune à positionner son projet professionnel, à assumer son style professionnel et à se projeter dans son parcours d'orientation.** Il est évalué à l'examen dans le cadre d'un portfolio valorisant notamment ses expériences vécues en PFMP. Un deuxième bloc porte la focale et la certification à l'examen sur **la capacité de l'élève à intégrer un collectif de travail, à réguler son action en vue de conduire un travail d'équipe dans le cadre d'un projet collectif.**

L'organisation pédagogique en formation initiale scolaire : l'approche par compétences (=capacitaire) et les espaces laissés à l'initiative des établissements redonnant sens et goût aux apprentissages

L'approche par compétences ou capacitaire induit un système de formation contextualisé où les disciplines académiques ne sont pas un objet en soi. Les enseignants sont invités à penser leurs progressions pédagogiques afin de mettre leurs élèves le plus souvent possible dans des situations sociales ou de travail à résoudre en mobilisant les bonnes ressources dans le bon contexte. Cette approche est largement développée dans le cadre de l'apprentissage grâce notamment à la pédagogie de l'alternance et elle est aujourd'hui diffusée en formation initiale scolaire grâce à différents leviers pédagogiques.

Les volumes horaires non affectés et les enseignements à l'initiative des établissements sont des leviers pour inscrire l'approche capacitaire dans les usages des équipes enseignantes. En fonction des besoins identifiés des élèves, les disciplines sont mobilisées au regard des projets conçus par les équipes enseignantes. Cette souplesse pédagogique permet de mettre plus aisément les élèves en situation de travail et de conduite de projet.

La pluridisciplinarité est mise en place depuis plusieurs décennies. Chaque semaine les élèves préparant des diplômes professionnels bénéficient de deux heures hebdomadaires de séances pluridisciplinaires. Elles permettent d'aborder un objet de formation sous plusieurs angles. C'est ainsi que les questions sociales vives en lien avec les questions de la durabilité sont appréhendées dans les diplômes professionnels. Dans la version rénovée du baccalauréat professionnel, entrant en vigueur en septembre 2023, une thématique vise à amener les élèves à observer les modalités du débat et de la prise de décisions collectives sur des enjeux majeurs en lien avec les transitions sur les territoires (agroécologique, énergétique, sociale...).

Les stages collectifs sont des semaines (ou leur équivalent fractionné) faisant partie intégrante de la formation. Ces semaines sont des périodes de formation en milieu professionnel conçues et encadrées par plusieurs enseignants. Elles mettent l'accent sur la conduite de projet notamment en lien avec le développement durable, la sécurité. Dans le cadre du nouveau tronc commun du baccalauréat un nouveau stage collectif «valorisation du vécu en milieu professionnel» entre en vigueur en septembre 2023. Il a pour ambition d'exploiter au mieux les apprentissages en entreprise, notamment sous l'angle de la sécurité, en impliquant toute la communauté éducative dans ce travail.

Personnels employés par le MASA : l'enseignement agricole emploie 18 051 fonctionnaires du MASA (soit 61 % des effectifs). 12 418 enseignants de l'enseignement agricole technique sont directement rémunérés par le Ministère (7 637 pour les lycées publics, fonctionnaires et contractuels ; 4 781 pour les établissements du privé « temps-plein », tous contractuels de droit public). En complément, les formateurs des maisons familiales rurales et des établissements de l'UNREP relevant du « rythme approprié » sont employés directement par l'établissement et font l'objet de subventions versées par le MASA.

RÉFÉRENCES

- [site chlorofil](#)